



Solidaires, Unitaires et Démocratiques Groupe BPCE  
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile-de-France

64-68 rue du Dessous des Berges 75013 Paris  
01 70 23 53 40 ou 01 70 23 53 38  
sudceidf@orange.fr  
www.sudbpce.com



---

## INFOS CE du 4 janvier 2017

# Projet stratégique 2018 – 2020 de la CEIDF

*Ainsi donc, l'année de son bicentenaire, la Caisse d'épargne Ile de France annonce pour la première fois de son histoire, la fermeture de 29 de ses agences ainsi que la suppression de plus de 188 emplois. Et son Président du directoire, sans doute encore grisé par les festivités de fin d'année, de donner rendez-vous à chacun d'entre nous le 22 mai 2018 pour un grand rassemblement autour d'un projet stratégique pérennisant, selon lui, le développement d'une entreprise qui - pour mieux parvenir à ses fins - commence par s'épurer. En effet, 14 agences fermeront dans le courant du 2<sup>e</sup> trimestre 2018 et 120 emplois auront disparu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019.*

Tant mieux diront les plus hardis libéraux à la mémoire hémiplogique oublieux des 229 suppressions d'emplois CDI déjà constatées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Et la CEIDF de se revendiquer entreprise innovante, centrée sur l'humain en renforçant l'employabilité et la mobilité professionnelle et ancrant la qualité de vie au travail. Comment cela se traduit-il concrètement dans le projet 2018-2020. On attend la réponse.

→ Quelles perspectives de formation professionnelle sont ou seront développées pour permettre aux salariés visés par ces évolutions de maintenir leur employabilité et favoriser leur reclassement ? Pas de réponse non plus.

→ Quel processus de formation qualifiante est envisagé sur les 3 années à venir pour permettre en interne d'accéder à des postes de conseillers spécialisés comme il est ambitionné dans les orientations stratégiques.

La CEIDF prétend également être au service des clients et leur rendre la banque facile au quotidien. D'accord. Mais comment dès lors que la fermeture de 29 agences est décrétée, que nombre de postes d'accueil ont vocation à disparaître, que le numérique et le digital devraient remplacer le contact humain ?

Les élus du CE se sont prononcés contre les orientations ayant servi à l'élaboration du projet stratégique 2018-2020. Après intervention du Cabinet d'expertise SACEF désigné par le CE afin de lui permettre de mieux appréhender le projet, les élus sont tout autant opposés à un plan aux contours flous, élaboré autour de la seule baisse du coefficient d'exploitation, sans jamais approfondir les solutions mises en place afin d'assurer le développement du fonds de commerce, des compétences des salariés, de la qualité de la vie au travail notamment.

→ Quels moyens seront mis en place pour assurer la santé et le bien-être au travail d'ici 2020, a fortiori dans un contexte de remaillage du réseau commercial, de redimensionnement d'agences et de nouvelles pratiques commerciales ? Là encore, aucun élément chiffré ne vient éclairer les conséquences des orientations stratégiques sur l'organisation du travail, ce qui empêche de formaliser une opinion objective.

→ Ne pas aborder la qualité de vie au travail au sein du projet stratégique est regrettable, d'abord au regard des valeurs que veut porter la Caisse, ensuite au regard des résultats de la dernière enquête Diapason, dont on ne perçoit pas les conséquences dans les orientations stratégiques.

→ En matière de charge de travail ou de durée de travail au sein de l'organisation envisagée par la CEIDF, aucune conséquence n'a été anticipée, notamment concernant la transformation des méthodes de travail induites par la révolution numérique. Compte tenu de l'organisation actuelle, il semble que les grandes tendances d'aménagement de travail soient maintenues, mais là encore les élus ne disposent d'aucune information, alors qu'ils ont constamment porté le débat sur ces questions, notamment à l'occasion de la consultation sur la politique sociale. La direction présente pourtant ce projet d'évolution comme essentiel pour réussir la transformation de son «business model».

**Alors, pour un certain nombre d'entre nous, nous nous rendrons à la grand-messe du 22 mai prochain comme on se rendrait à un enterrement de 1<sup>ère</sup> classe, et célébrerons comme nous y sommes invités les 200 ans de cette vieille dame qu'est la Caisse d'épargne. Nous regarderons fermer près de 30 agences et partir plus de 120 de nos collègues dont l'emploi sera supprimé en 2018 tout en sachant que ça ne sera qu'un début. Et comme annonce fièrement le Président du directoire, on pourra dire «j'y étais» !**

N° 1/ 2018

Paris, le 4 janvier 2018/ Les élus CE Sud-Solidaires

François Baron, Pierre Bouvier, Christine Deldicque, Martine Desaulles,  
Michèle Di Cicco, Catherine Jousset, Bettina Larry, Manuelle Marchand, Françoise Quelen, Frédéric Roy

# J'ADHÈRE

AU SYNDICAT NATIONAL SUD-SOLIDAIRES BPCE

à retourner à la permanence SUD par courrier interne, 64-68 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... ADRESSE PERSONNELLE : .....

..... CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

PORTABLE PERSONNEL : 0.../...../...../..... EMAIL PERSONNEL : .....

AFFECTATION : .....

FONCTION : ..... CLASSIFICATION : .....

SALAIRE NET ANNUEL (pour calculer la cotisation) : ..... €

La cotisation annuelle est prélevée en 4 trimestres et s'élève à 0.40% du salaire net.  
Elle peut donner droit à un crédit d'impôt de 66 % des cotisations annuelles versées ; les dispositions législatives peuvent évoluer.

«Je m'engage à payer ma cotisation»

